

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2016

Etaient présents : le maire et les conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Robert ANTONI.

Ajout point à l'ordre du jour : avenants marché « espace socio-culturel »

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 3 novembre 2016 : à l'unanimité.**

Christiane MOREL souhaite apporter un rectificatif au compte-rendu, ses propos ayant été retranscrits partiellement. Concernant le projet de requalification des espaces publics de la traversée du village, le projet est cher au regard de travaux qui concernent exclusivement le centre et exclut l'aménagement d'autres rues (Oupans, rue de la Gare, des Acots ...).

### **II – Urbanisme :**

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Permis de construire

PHARIZAT Henri                      1 rue de la Croix de Pierre    Rénovation et extension abri bois

##### 2) Déclarations préalables

FOLTETE Jean-Luc                      rue des Oiseaux                      Division de parcelles

FOLTETE Jean-Luc                      rue des Oiseaux                      Division de parcelles

#### B- Retours dossiers DDT : déclarations préalables

FOLTÊTE Jean-Luc                      rue du Château d'Eau              Division de parcelles                      **Accordé**

CORNE Bruno                              6 rue du Daffoy                      Ouverture de 3 fenêtres + 1 baie vitrée    **Accordé**

### **III – Modalités de vente des terrains d'aisance**

Actuellement, en cas de vente de terrain d'aisance, les frais de bornage et de notaire sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

Henri PHARIZAT propose que soient partagés les frais de bornage entre la commune et le particulier lorsque les 2 parties y ont intérêt (terrain d'aisance non utilisable en l'état).

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la prise en charge pour moitié des frais de bornage lorsque la vente a pour effet d'harmoniser les limites communales.

### **IV – Démission conseillers municipaux**

Le Maire présente la démission de Noël POINTET. Elle est motivée par des raisons personnelles.

Noël POINTET sera remplacé par le membre suivant de la liste « Agir ensemble pour Etalans ». Sébastien LIME ne pouvant pas s'engager, c'est donc Jean-Marie FLEURY qui remplacera Noël POINTET au poste de conseiller municipal.

Le Maire présente ensuite la démission d'Alain FLEURY. Ce dernier explique dans sa lettre qu'il a été « rabaissé au rang de spectateur ». Sur la liste « Ensemble pour Etalans », Maryline VERNIER sera sollicitée pour le remplacer.

Jean-Claude BULLE interpelle le Maire sur ces 2 démissions. Le Maire fait remarquer que sur les 29 séances de ce Conseil, Alain FLEURY a été absent 16 fois, dont 9 fois non excusé.

Pour ce qui est de Noël POINTET, le Maire estime qu'aucune remarque n'est à apporter quant à ses problèmes personnels. Ce à quoi Jean-Claude BULLE répond que ce n'est pas l'unique raison de sa démission.

Jean-Marie ROUSSEL n'ayant pas connaissance d'autres raisons, le débat est clos.

## **V – Requalification des espaces publics de la traversée du village : proposition de modifications**

- Modification et simplification proposée rue du Champ de Foire : la liaison douce et l'aménagement paysager peuvent être suspendus. Par ailleurs, après contact avec Monsieur JEANGIRARD Charles (rue du Champ de Foire), une cession de terrain communal peut être envisagée sur la base d'un alignement ; du local EDF à la rue Cusenier. Dans cette hypothèse, il ne resterait que 3 places de parking voitures et quelques emplacements poids lourds à proximité de l'habitation Jeangirard.
- Rue Elisée Cusenier : pas de modification envisagée.
- Proposition d'intégration d'un sentier pédestre reliant la rue du Chêne à l'Eglise : ces travaux peuvent être subventionnés au titre des fonds européens du FEDER comme l'ensemble des liaisons piétons/vélos (déplacements mode doux).

Les propositions de modifications sont acceptées par le Conseil municipal.

## **VI – Evolution de la fiscalité Communauté de Communes**

Mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) au profit de la Communauté de Communes pour tous les projets d'installation de nouvelles entreprises et destinée à financer les nouvelles compétences acquises par la Communauté de Communes et notamment la mise en place de la fibre optique.

Le Maire explique qu'Etalans est directement impacté par cette réforme. En effet, ce serait la Communauté de Communes qui encaisserait la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), anciennement taxe professionnelle, pour l'implantation future de SIS. Le Maire s'est opposé à cette réforme qui a pour effet de dissuader les communes à favoriser l'installation de nouvelles entreprises et au contraire développer la construction d'habitations.

Après discussion avec la Communauté de Communes, le Conseil communautaire devrait trancher pour une distribution de la CVAE a minima à hauteur de :

- 50 % de la fiscalité nouvelle au profit de la commune
- 50 % de la fiscalité nouvelle au profit de la Communauté de Communes.

## **VII – Caution communale Habitat 25**

Pour l'acquisition de 8 logements au 4 et 6 rue des Tilles, la société Habitat 25 demande une garantie d'emprunt auprès de la commune à hauteur de 15%, soit un montant garanti de 141 783.15 € (montant total du prêt: 945 221 €). *Garantie d'emprunt engagé par le département : 85 % du montant du prêt.*

Le Conseil municipal accepte par 12 voix « pour » et 1 abstention (Jean-Claude BULLE) le principe de la caution communale.

Jean-Claude BULLE explique qu'il n'est pas favorable à l'implantation de logements sociaux dans un lotissement.

Le Maire rappelle que les règles de mixité social sont imposées dans le cahier des charges des lotissements.

## **VIII – Rachat d'une concession funéraire**

Demande de Madame FLEURY Marie-Colette pour la reprise de son caveau d'urnes.

Le Conseil municipal accepte la demande pour une somme de 276 € nets et remboursement de sa concession cimetièrre pour 50 €.

## **IX – Avenants espace socio-culturel**

- Germann : + 2 365.00 € pour pose d'un urinoir et tuyau alimentation gaz de la cuve extérieure au piano de cuisson
  - Verdet : + 1 030.88 € pour installation de support pour rideau de fond de scène
  - SNCB : + 820.00 € pour installation rampes d'accès aux 2 locaux techniques
  - Verdet : + 5 087.09 €
  - Pontarlier : + 3 301.06 €
- } Réparation auvent suite à sinistre (remboursement ultérieur par l'assurance)

## **X – Questions diverses**

- Projet MRJC de terrain multisport dans le parc Douge : le dossier sera traité par la nouvelle commission dans le cadre de la commune nouvelle à partir de janvier 2017.
- Cambriolages : 8 cambriolages ont eu lieu courant du mois de novembre, entre 17h00 et 19h00.
- Mise à jour tarifs espace socio-culturel :
  - Sono : 25 €
  - Wifi : 15 €
- Repas de l'Age d'Or : le 10 décembre. 97 personnes sont inscrites.
- Conseil communautaire : le 15 décembre à l'espace socio-culturel.
- Vœux de la commune nouvelle : le samedi 14 janvier à 11h00 à l'espace socio-culturel.
- Inauguration de l'espace socio-culturel : reportée du 17 décembre 2016 à début 2017.
- Dernière séance de Conseil municipal pour Etalans : prochaine réunion de la commune nouvelle d'ETALANS le 5 janvier à 20h30 à l'espace socio-culturel.

Le Maire expose que depuis l'installation du nouveau Conseil, de nombreux projets importants ont abouti selon les engagements faits auprès de la population :

- 1- Développement de l'emploi : l'implantation de SIS est confirmé. Démarrage des travaux prévus en décembre 2016.
- 2- Création d'une nouvelle station d'épuration : les travaux ont démarré en septembre. La nouvelle station sera opérationnelle à l'automne 2017.
- 3- Rénovation de la salle des fêtes : les travaux viennent de se terminer. Le nouvel espace socio-culturel, c'est sa nouvelle dénomination, sera ouvert pour la première fois au public avec le repas des Anciens.
- 4- Le projet de réaménagement du centre village pour le rendre plus convivial et plus attractif est en cours d'élaboration et devrait se concrétiser au printemps 2017.
- 5- Mise en place du CCAS et du Conseil des Enfants
- 6- Eclairage public : La première tranche est en cours de réalisation. De nouvelles lampes leds ont été mises en place, reste à rénover les armoires. L'abaissement de l'intensité lumineuse, prévu pour éviter la fermeture totale de l'éclairage durant la nuit devrait pouvoir se mettre en place rapidement dans les rues concernées par cette première tranche. La réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche est prévue courant 2017.
- 7- Rénovation et agrandissement du groupe scolaire: l'arrivée des élèves de Charbonnières et de la Verrière qui forment désormais avec nous la nouvelle commune d'Etalans a été l'occasion de lancer un projet de rénovation des locaux actuels : mise aux normes, installation d'un nouveau mode de chauffage, amélioration de la fonctionnalité du bâtiment ...

Le Maire remercie les adjoints ainsi que les membres des commissions pour leur implication.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 aura lieu un Conseil municipal à 31 membres. Le Maire souhaite qu'une dynamique de territoire se mette en place. Il espère que le mot « Ensemble » des 2 listes soit fédérateur et développe la notion « d'équipe ».

- Levée de séance : 22h45.

Le Maire  
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance  
Robert ANTONI